

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° **175** : **ANPMB/DGD** du **28 JUIL 2015**  
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Signatures autorisées.

Réf. : Courrier Standard Chartered Bank CI  
n° SCB/JF-T&O-02/09072015 du 09/07/2015.

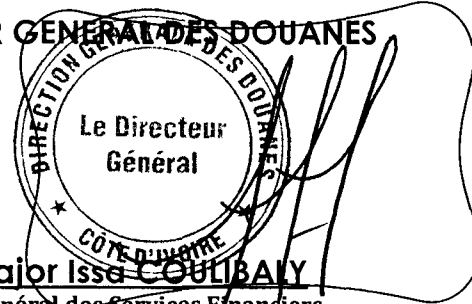
Conformément aux dispositions du courrier visé en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service les noms, prénoms et qualités des personnes habilitées à signer les actes de cautionnement au nom et pour le compte de la société **Standard Chartered Bank Côte d'Ivoire**.

Il s'agit de :

- **Monsieur ABANET Achille**, Administrateur Directeur Général par intérim ;
- **Madame TOURE Fatoumata**, Directrice des Opérations ;
- **Monsieur TANOY Yannick**, Responsable des Opérations Bancaires ;
- **Madame FIBERESIMA Josiane**, Responsable du Commerce Extérieur.

J'invite tous les services à veiller au strict respect des présentes dispositions.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES



**Colonel Major Issa COULIBALY**  
Administrateur Général des Services Financiers  
Officier de l'Ordre National